

**Compte rendu du
Conseil d'administration
samedi 19 septembre 2026
en visio-conférence**

Étaient présents : Milène ADNET, Patrice BARRIER, Valérie BEAUVAIS, Thierry BRIANÇON, Thierry BUSSY, Cédric CHEVALIER, Brigitte CHOCARDELLE, Thierry COULVIER, Nicolas COUTENCEAU, Catherine FONTANESI, Caroline FRÉMY, Eric GIRARDIN, Cyril LAURENT, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Sébastien MIRGODIN, Alain PAUPHILET, Vincent POIDEVIN,

Étaient excusés et représentés : Diane CABRAL (pouvoir à Catherine FONTANESI)

Étaient excusés : Christine MAZY, François MOURRA, Linda MUNSTER, Arnaud ROBINET,

Étaient absents : Benoist APPARU, Christian BRUYEN, Régis COUTANT, Jean-Pierre FORTUNÉ, Patrice JACQUET, Jean-Christophe JAIL, Jacques JESSON, Sylvain LANFROY, Corinne LENTOCHA, Hervé MAILLET, Patrice MOUSEL, Michèle RENARD, Philippe RICHOMME, Anne-Sophie ROMAGNY, Julien VALENTIN

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 8h30, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées et des pouvoirs.

Ordre du jour

Compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation.

Compte rendu adopté à l'unanimité

Représentation de l'association au sein de commissions extérieures

Le président LEROY propose les candidats suivants pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de chacune des instances :

SAGE Nappe de la Craie (commission locale de l'eau)

- M. Francis BLIN (CU du Grand Reims)
- M. Gabriel REMY (CA de Châlons)
- M. Max DENIS (CA Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne)
- M. Benoît BASSAC (CC de Sézanne Sud-Ouest Marnais)
- M. Antoine BOURGUIGNON (CC de l'Argonne Champenoise)
- M. Jean-François MOUSSY (CC des Paysages de la Champagne)
- Mme Caroline ISSENHUTH (CC Côtes de Champagne et Val de Saulx)
- M. Jean-Pierre FORMET (CC de Vitry, Champagne et Der)
- M. Yves-Michel FRAPART (CC de la Moivre à la Coole)
- Mme Pascale CHEVALLOT (CC Perthois-Bocage et Der)
- M. Juan GARCIA (CC de la Brie Champenoise)
- M. Jacky HERMANT (CC de la Région de Suippes)
- M. Michel JACOB (CC du Sud Marnais)

Désignation à l'unanimité des élus précités

Etablissement Public Foncier du Grand Est (Conseil d'administration) :

Titulaire : M. François COLLART, maire de Suippes et président de la CC Région de Suippes

Suppléant : M. Etienne DHUICQ, maire de Montmirail et président de la CC Brie Champenoise

Pour ces représentations, il est précisé que l'association des maires ruraux de la Marne a également été sollicitée pour proposer deux représentants. Le préfet de Région procédera à l'arbitrage de ces désignations.

Désignation à l'unanimité des élus précités

SAFER (Comité technique)

Précédemment, Patrice BARRIER y siégeait mais souhaite laisser sa place, et Thérèse LEBRUN sa suppléante a cessé ses fonctions d'élue. Les postes de titulaire et de suppléant sont vacants pour cette commission. Les réunions ont lieu à Witry les Reims, 6 à 7 fois par an. Thierry BUSSY apporte des éléments complémentaires sur l'importance de la présence d'élus dans cette instance au regard des dossiers abordés notamment en matière d'aménagement foncier du territoire.

Eric GIRARDIN se porte candidat et Diane CABRAL absente a fait part de son intérêt pour ce sujet.

La prochaine réunion est prévue le 22 septembre, les documents seront transmis aux élus et l'information communiquée à la SAFER.

Titulaire : Eric GIRARDIN

Suppléante : Diane CABRAL

Désignation à l'unanimité des élus précités

Commission Vidéoprotection

Les élus précédemment membres de cette commission doivent être renouvelés. Il est demandé un titulaire ainsi qu'un suppléant. Les commissions se tiennent habituellement tous les 3/4 mois et dure 1h30 environ au maximum. Il est possible de mettre en place une visioconférence si nécessaire. Pour information, une fois la commission renouvelée, le 12 octobre, la commission qui suivra se tiendra vers la mi-décembre.

Titulaire : Vincent POIDEVIN

Suppléante : Linda MUNSTER

Désignation à l'unanimité des élus précités

Comité territorial/local de l'emploi et comité départemental (CLE CDE)

Pour ces instances, nous sommes en attente de désignation par les communautés d'un titulaire et d'un suppléant. Lors du mandat précédent, l'État s'était chargé des désignations du niveau local et l'association du niveau départemental. Pour cette fois, il nous est demandé de faire toutes les désignations locales et départementales. Nous avons reçu celles des communautés l'arrondissement de Vitry et celles de la CA de Châlons et de la CUGR. Il manque toutes les autres. Un mail sera adressé lundi en ce sens pour les recueillir au plus vite. Comme lors du mandat précédent, il est proposé que les membres du comité départemental soient les représentants des communautés les plus importantes de chaque bassin afin de ne pas multiplier les désignations.

Commission médiation Droit au Logement Opposable (DALO) en attente de confirmation des désignations des villes de Reims et Châlons pour cette instance.

Commission consultative des gens du voyage en attente du retour des désignations par les communautés mais toutes ne peuvent pas être représentées (5 titulaires/5 suppléants). Les sollicitations ont été faites auprès des élus ou des services.

Information relative à la CDCI

Pour rappel aux élus qui en sont membres, la réunion d'installation se tiendra le vendredi 25 septembre à la DRAC à Châlons en Champagne.

Lors de cette séance, il est prévu une séquence électorale visant à désigner un rapporteur et deux assesseurs ainsi que la constitution de la formation restreinte. Les élus membres de la CDCI ont été destinataires des modalités et de l'ordre du jour de cette séance. Il est indiqué que les élus peuvent se concerter en amont, notamment au niveau des collèges afin de réfléchir à la constitution de la formation restreinte, de même pour les postes de rapporteur et d'assesseurs. Cela ne peut se faire à l'échelle du CA puisque la composition de la CDCI n'est pas exclusivement faite de membres de notre conseil d'administration. Nous avons eu l'information que serait abordée en complément la question de la gouvernance de l'eau au travers de la présentation d'un rapport de la DDT.

Aucune remarque ou question particulière n'étant soulevée, il est précisé que des éléments relatifs aux différentes commissions pourront être communiquées par mail avant la prochaine réunion du CA.

Bilan de la 17ème édition du Carrefour des collectivités

Les retours sur notre Carrefour des collectivités sont très bons. Une édition marquée par une forte affluence que nous n'avions pas connue les dernières années. Le thème choisi « (re)faisons connaissance » était propice à accueillir nouveaux élus et également ceux réélus.

Partage des avis et observations reçus par mail ou par échanges et du débriefing fait avec l'équipe. Il est souligné la nette amélioration de la sonorisation, même si beaucoup déplorent l'attitude des élus qui bavardent devant la scène ou de comportements bruyants à proximité. Des rappels en ce sens pourraient être faits avant chaque prise de parole au micro.

Points à souligner :

- Inauguration par Catherine VAUTRIN : le discours d'inauguration et temps passé sur le Carrefour ont été très appréciés.
- Distribution de 400 exemplaires de notre annuaire pour sa sortie officielle organisée à cette occasion
- Présence ministérielle le samedi avec la venue de Michel FOURNIER pour la remise des Mariannes du civisme. Un beau moment de mise à l'honneur de communes de tailles distinctes avec la participation de l'association des anciens maires et adjoints de la Marne
- Comme habituellement nous avons également eu la remise des victoires de l'investissement local avec la FTP.
- A noter le fidèle soutien du Département et la prise de parole de Jean Marc ROZE président en clôture de la journée du vendredi avec un cocktail offert aux participants.
- Le repas offert par les parrains a encore une fois été très apprécié, c'est un moment à conserver. Quelques remarques toutefois sur le timing puisque nous avons eu un dépassement horaire en raison du démarrage tardif du service. Il est proposé de réduire le déjeuner et de proposer une formule plat dessert très suffisante. Il est regretté qu'il y ait des places vides et des repas perdus. Comme chaque année nous essayons de redonner en dernière minute des places à ceux qui n'auraient pas pu s'inscrire.
- Un autre temps fort a été la remise de l'honorariat aux anciens maires et adjoints qui avaient fait les démarches d'inscription pour cet événement. La remise du duplicata du diplôme a été assurée par Franck LEROY et Romain ROYET, Préfet, en présence de Thérèse GUY représentant l'association des anciens maires et adjoints de la Marne. Une quarantaine d'élus ont été mis à l'honneur et se sont vu remettre un présent par Franck LEROY. Ce moment particulièrement convivial a été très apprécié.
- Le préfet de la Marne, Romain ROYET, a clôturé notre Carrefour qui s'est terminé par un verre de l'amitié.

Les élus soulignent l'importance du Carrefour, la convivialité et la nécessité de conserver cet esprit. Ils y trouvent des propositions pour tous les goûts : conférences, échanges sur les stands, rencontres entre élus et collègues.

Au-delà du Carrefour des collectivités, de nombreux événements ont eu lieu en parallèle sur les différents stands de la foire, la concurrence est rude et l'offre à destination des élus nombreuse. Le président souligne la mobilisation de l'équipe de l'association pour cet événement et remercie l'ensemble du personnel.

Préparation du Congrès départemental du samedi 7 novembre

Il s'agira du premier congrès départemental faisant suite au renouvellement de mars. Il sera important de bien faire connaître l'activité et les services apportés par l'association aux nouveaux élus même si cela a déjà été évoqué lors de notre réunion d'avril pour l'accueil des nouveaux maires.

Comme à l'habitude, le congrès se déroulera sur la matinée au Capitole en Champagne à Châlons dans l'espace auditorium. Il n'y a pas de stands de partenaires à cette occasion. À l'occasion du Congrès, nous remettrons à chaque collectivité son exemplaire de l'agenda 2027 de l'association. Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés.

Les participants sont installés dans l'auditorium pour les différentes séquences :

- Assemblée générale statutaire de l'association :
 - o rapports financiers du trésorier et propos du commissaire aux comptes,
 - o rapport d'activités qui soulignera l'activité très intense depuis l'an dernier entre préparation des élections et le post élection dans l'accompagnement des nouvelles équipes.
 - o présentation du nouveau CA et du bureau
 - o rapport moral du président
- Présentation de la physionomie du maire marnais avec quelques statistiques issues des derniers scrutins de mars
- Congrès départemental
 - o Séance de questions/réponses avec Monsieur le préfet
 - o Table ronde (thème à définir)
 - o Clôture
- Verre de l'amitié avec participation des Sénateurs marnais

Franck LEROY propose que le thème de cette année soit orienté sur les nombreux défis à relever pour les élus et les collectivités durant ce nouveau mandat : dérèglement climatique, intelligence artificielle, finances... Un email a déjà été envoyé à toutes les collectivités pour réserver la date dans les agendas, l'invitation sera adressée courant octobre.

Déplacement à Paris le mardi 24 novembre pour le congrès AMF

Chaque année, l'association organise un déplacement dans le cadre du congrès de l'AMF à Paris.

Nous choisissons le mardi qui est traditionnellement moins fréquenté sur le salon des maires. Le déplacement en bus se fera donc le mardi 24 novembre au départ de Vitry, Sézanne, Châlons et Reims. Le passage par Sézanne sera confirmé en fonction du nombre de personnes dans le bus effectuant le trajet Vitry-Sézanne-Paris. A défaut d'un nombre suffisant, il est possible que le bus fasse le trajet Vitry-Châlons-Reims-Paris. Nous comptons environ 200 participants pour ce déplacement.

Le programme n'est pas consolidé à ce jour : nous sommes dans l'attente de confirmation sur la faisabilité d'une visite. Si cela n'est pas envisageable, nous proposerons cette année un diner-croisière sur les Bateaux parisiens permettant d'accueillir un grand groupe dans un même lieu sans difficulté. Cette soirée est très appréciée. Les invitations seront adressées fin septembre par mail.

Délégation du conseil d'administration au bureau pour la constitution de partie civile de l'association en cas de violence commise à l'encontre d'un élu

L'association bénéficie dans ces statuts de la possibilité de se constituer partie civile aux côtés d'élus victimes de violence.

Le président rappelle l'importance d'être présents et à l'écoute des collègues qui subissent ces violences. Les membres du CA sont invités à faire part du soutien possible par l'association et à faire connaître auprès de ceux en difficulté la possibilité de contacter nos services.

Comme sur le mandat précédent, afin de permettre une réactivité de notre action, il est proposé que le Bureau de l'association bénéficie d'une délégation afin de se constituer partie civile dans les cas où des élus seraient victimes de violence et solliciteraient le soutien de l'association.

Actuellement, nous n'avons pas de procédure en cours. Il faut savoir que le coût est de l'ordre de 1 500 € environ pour l'association sur chaque dossier.

Les membres soulignent l'importance de témoigner ce soutien et de poursuivre notre action en ce sens.

Proposition approuvée à l'unanimité

Nouveautés sur la formation des élus

Un arrêté paru cette semaine augmente, à partir du 1^{er} décembre 2026, le montant de 400 à 600 € avec un plafond qui passera à 1 200 €. Toutefois, la difficulté majeure reste la procédure d'inscription sur la plateforme « moncompteformation » qui pénalise les élus et l'utilisation de leurs droits.

Il est important de rappeler que si un élu souhaite faire une formation et qu'il ne parvient pas à utiliser le DIFÉlu, cela ne doit pas être un frein puisqu'il existe une ligne obligatoire du budget de la collectivité dédié à la formation et, dans ce cas, nous l'invitons à solliciter un financement par ce biais. Il en est de même pour les inscriptions tardives (au-delà du délai des 15 jours imposé par le DIFÉlu).

L'effectif maximum passe à 25 participants par session (au lieu de 15) pour les formations des élus. Pour notre association, cela ne posait pas particulièrement de problème puisque nous atteignons rarement l'effectif maximum sur nos sessions. Il est souligné que nous essayons de nous rendre au plus près des élus avec des dates proposées à Châlons et Reims mais également dans le Vitryat et Sézannais. Nous devons parfois faire de nombreuses relances afin de maintenir certaines dates.

Des sessions en intra au sein d'un conseil municipal sont également dispensées.

Franck LEROY propose qu'une motion soit mise à l'ordre du jour de notre assemblée générale sur ce sujet de l'accès aux droits des élus pour le financement de leur formation. L'association souligne que les principaux problèmes rencontrés concernent les femmes élus (différence de nom d'usage et nom de naissance), les personnes de plus de 67 ans et les identités numériques complexes à mettre en œuvre.

Il est notamment discuté des modalités de mise en place de l'identité numérique par La Poste et des expériences proposées sur le territoire en agence pour faciliter la création. L'association accompagne également les élus en difficulté via un guide en ligne prévu à cet effet ainsi que par téléphone. Amandine GALLON accompagne régulièrement à distance celles et ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre des dernières sessions réalisées, nous félicitons les membres du CA qui ont déjà rejoint nos formations et remercions les communes qui nous accueillent dans leurs locaux.

Personnel et vie de l'association

RIFSEEP

Pour l'information des membres du CA, il est indiqué que deux agents sont en détachement du CDG51 : Christine DROUOT et Karine ROLLAND.

Dans le cadre de leur rémunération intégralement assurée par l'association, il convient de modifier un élément du RIFSEEP pour permettre une évolution des taux et pourcentages applicables à ces plafonds. Le plafond actuel du Groupe 2 défini par le conseil d'administration en 2016 est fixé à 15 600 € et il convient de l'augmenter à 16 200 € afin de permettre les évolutions de carrière. Aussi, il est proposé au CA de fixer à 16 200 € le plafond du RIFSEEP du Groupe 2. Pour information le plafond État est à plus de 32 000 €. Les autres éléments de la délibération sont rappelés mais demeurent inchangés.

Proposition approuvée à l'unanimité

En raison d'engagements extérieurs, Franck LEROY s'excuse de devoir quitter la réunion et laisse la réunion se poursuivre pour les points d'information et d'échanges libres.

Effectifs et personnel de l'association

Le contrat à durée déterminée d'Audrey ISSELIN a pris fin le 2 septembre. Il a été mis en place dans le cadre du surcroît d'activité lié au renouvellement. Une réflexion sur la réorganisation des missions sur le pôle administratif est à mener.

Recherche de locaux

Pour information des nouveaux membres du CA, l'association poursuit sa recherche de nouveaux locaux qui lui permettraient de disposer d'une salle de réunion pour y dispenser ses formations et recevoir le conseil d'administration. L'accès à un parking pour nos visiteurs est également un point important. Nous avons

effectué quelques démarches et visites sur l'exercice écoulé mais les locaux étaient trop importants au regard de l'effectif du personnel. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du projet associatif. Il est demandé que les critères de recherche soient communiqués aux membres du CA (superficie, localisation...)

Etablissement recevant du public et sécurité incendie

Les communes ont reçu un courrier sur la fin d'instruction pour avis des autorisations de travaux dans les ERP de 5ème catégorie pour la partie incendie. Le SDIS se met en conformité avec les textes mais cela interpelle les élus et services qui se trouvent démunis alors que l'État en parallèle demande un examen et une attention particulière sur les ERP (suite incendie Cran Montana par exemple).

Les juristes de l'association vont demander un rendez-vous auprès du SDIS pour faire le point sur ce sujet.

Rappel concernant les transferts aux communautés

Pouvoirs de police au président : sujet d'actualité sur lequel nous avons été sollicités et nous avons communiqué ce jeudi un rappel de la règle dans la newsletter. Une intervention lors de la séquence d'actualités juridiques au Carrefour était également consacrée à ce point.

Documents d'urbanisme

Les réflexions vont avoir lieu dans les communautés où le transfert des documents d'urbanisme n'est pas effectué. L'échéance est prévue au 1er juillet 2027 avec d'éventuelles délibérations des communes entre avril et fin juin.

Échanges libres

- Les **annuaires** sont en cours de distribution et nous envisageons des remises aux représentants des communautés pour distribution sur leur territoire afin d'éviter des envois postaux. Certains sont déjà pris en charge et acheminés lors de nos déplacements en formation par exemple. Les élus sont vivement remerciés pour leur aide.
- **Cybersécurité :** à la suite du Carrefour, la société FCN nous a contacté afin d'échanger sur la mise en réseau des collectivités au sujet de la cybersécurité. Les élus ayant participé à cette séquence sont invités à revenir vers l'association s'ils souhaitent initier ce travail. Toutefois, il convient de rester vigilant au regard du caractère commercial de la société. Il serait intéressant dans un premier temps de proposer une séquence avec la Gendarmerie nationale comme cela a été fait il y a quelques années.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président
Franck LEROY

Prochain rendez-vous du conseil d'administration :

- lundi 19 octobre à 18h30 à Epernay